

Le Relais d'Assistants(es) Maternels(les) Parents Enfants

est un lieu d'informations, d'échanges et d'animations ayant pour objectif principal la qualité de l'accueil de l'enfant. Il est situé dans un parc verdoyant, calme et reposant, propice aux activités de découvertes environnementales et sensorielles.

Il s'adresse à toutes les assistantes(es) maternels(les), les familles employeurs et les professionnels de la Petite Enfance résidant sur la communauté de communes.

Ce service intercommunal s'inscrit dans le cadre de la politique Petite Enfance de la communauté de communes, avec le soutien de la CAF du Cher, de la MSA et du Conseil départemental du Cher.

Il est géré par la Mutualité Française Centre-Val de Loire.



**Relais d'Assistants(es) Maternels(les)
Parents Enfants (R.A.M.P.E)
Intercommunal**

86 rue du Bas Bourg
18310 GENOUILLY

Votre interlocuteur : Maïté FERNANDEZ

Tel: 02 48 75 55 14

@ : rampegenouilly@orange.fr



Pour toutes informations, vous pouvez consulter
les sites recommandés par la CAF

mon-enfant.fr

caf.fr

net-particulier.fr

Le Relais d'Assistants(es) Maternels(les) Parents Enfants Intercommunal

Communauté de Communes
Vierzion Sologne Berry



Le R.A.M.P.E est un lieu d'écoute, d'information, d'échanges.

Il propose :

Aux enfants accompagnés :

- . de rencontrer d'autres enfants, parents et assistants(es) maternels(les) en présence de parent ou d'un adulte tuteur
- . de proposer des temps d'éveil

Aux assistant(es) maternel(les) et candidat(e)s à l'agrément :

- . de vous informer sur le métier, sur les conditions d'obtention et avantages de l'agrément ainsi que sur vos droits et obligations,
- . de vous mettre en relation avec des parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) ,
- . de vous accompagner dans vos démarches administratives,
- . d'échanger sur l'accueil de l'enfant,
- . de vous permettre d'échanger avec d'autres assistants(es) maternels(les).

Aux parents et futurs parents :

- . de vous informer sur les différents modes d'accueils Petite Enfance,
- . de vous proposer une liste des assistants(es) maternels(les) agréé(e)s disponibles en fonction de vos besoins de garde,
- . de vous informer sur vos droits et vos obligations,
- . de vous aider dans vos démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé : contrat de travail, calcul des congés payés, tarifs...,
- . d'échanger sur l'accueil de l'enfant.



Les services proposés par

Le R.A.M.P.E à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

Des matinées rencontres

enfants, assistants(es) maternels(les) et/ou parents se retrouvent ensemble autour d'ateliers d'éveil.

- les mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30

Le temps des rendez-vous

Nous vous accueillons uniquement sur rendez-vous pour prendre le temps de répondre à vos questions.

- les mercredis de 15h30 à 17h00

Permanences téléphoniques

Vous pouvez également nous joindre par téléphone pour toutes informations et renseignements.

- le jeudi de 15h15 à 17h00
ou laisser un message sur le répondeur pour vous rappeler

L'accès est gratuit et ouvert à tous.